



Réseau national des collectivités pour l'habitat participatif

Collectivités membres (septembre 2023) :

Communes : Aurillac, Avignon, Besançon, Forcalquier, Lille, Montreuil, Mouans-Sartoux, Paris, Roubaix, Saint-Herblain, Strasbourg.

EPCI : Annemasse Agglomération, Arras Communauté Urbaine, Bordeaux Métropole, Est Ensemble, Grenoble Alpes Métropole, le Mans Métropole, Lyon Métropole, Lille Métropole, Montpellier Métropole, Nantes Métropoles, Portes d'Ariège Pyrénées Communauté de Communes, Rennes Métropole, Rouen Métropole.

Parc naturel régional : Cap et Marais d'Opale

Département : Puy-de-Dôme.

Monsieur Sylvain WASERMAN
Président-directeur général de l'ADEME
20, avenue du Grésillé
49004 ANGERS CEDEX 01

Strasbourg, le 10 novembre 2023

Monsieur le Président-directeur général,

L'ADEME a lancé en mai 2023 l'Appel à Communs « Sobriété et Résilience » pour soutenir la production de ressources ouvertes, les Communs, devant contribuer à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques.

Les associations Habitat Participatif France et Hameaux Légers ainsi que la coopérative Oasis candidatent à cet Appel à Communs, avec pour ambition de constituer un observatoire et un centre de ressources pour les collectifs citoyens qui développent des projets de réhabilitation ou des projets d'habitats réversibles innovants et contributeurs à la politique de Zéro Artificialisation Nette.

Le Réseau National des Collectivités pour l'Habitat Participatif (RNCHP), créé en 2010 et réunissant plus d'une vingtaine de collectivités désireuses de faire de l'habitat participatif une composante des publiques et d'accompagner ces initiatives, est un partenaire historique de l'association Habitat Participatif France. C'est ensemble que nos deux structures ont permis, en lien avec le Ministère du Logement, d'inscrire dans le paysage des politiques nationales du logement, de l'urbanisme et du vivre ensemble l'habitat participatif en le dotant d'une définition juridique et de statuts spécifiques via l'instauration de la loi ALUR.

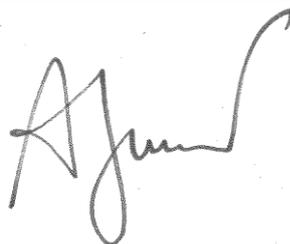
Le travail que notre réseau mène en commun avec Habitat Participatif France depuis de nombreuses années nous a permis de développer une relation de confiance, cette confiance étant basée sur le constat sans cesse renouvelé que nous faisons du sérieux, de la motivation, de l'expérience et des compétences des membres d'Habitat Participatif France.

L'Appel à Communs lancé par votre agence s'inscrit parfaitement dans l'ADN des valeurs défendues par nos deux réseaux, la mise en commun et la sobriété étant au cœur des projets d'habitat participatif. Une réponse favorable à cette candidature permettrait le développement d'une nouvelle ressource nécessaire au développement de projets d'habitat innovants et écologiques, et du fait de l'expérience d'Habitat Participatif dans ce domaine et ce genre de production (dont témoigne la cartographie nationale des projets d'habitat participatif consultable gratuitement sur leur site internet et sur laquelle nous nous appuyons régulièrement), nous avons confiance en Habitat Participatif et ses partenaires pour mener ce projet à bien.

Pour toutes ces raisons, je souhaite vous faire part du soutien indéfectible du RNCHP porté à la candidature d'Habitat Participatif France, Hameaux Légers et Oasis à l'Appel à Communs 2023 de l'ADEME.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président-directeur général, en l'expression de mes salutations distinguées.

Alain JUND
Président du RNCHP
*Vice-Président de l'Eurométropole de
Strasbourg*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Jund', with a stylized flourish at the end.